

Compte rendu – Rencontre 2 du comité de liaison

Date : 23 octobre 2024

Lieu : Station-Pierre-Bériaux, 313 rue de l’Hôtel-de-Ville, Farnham

Présences :

Nom	Rôle
Anne-Renée Robillard	Citoyenne, district 1
Robert Raymond	Citoyen, district 2
Kathleen Larochelle	Citoyenne, district 2
Anthony Richard	Citoyen, district 6
Christian Roy	Représentant des entreprises du parc industriel
Daniel Campbell	Ville de Farnham
Vincent Sylvestre Laurence	Représentant Nature Energy
Leslie Ann Healey	Représentante Énergir Développement
Laura-Michelle Marcogliese	Représentante Énergir Développement
Pierre Tessier	Facilitateur

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Retour sur les derniers mois
3. Présentation de l’échéancier de projet
4. Recueil des préoccupations et commentaires
5. Période d’échange et de questions
6. Mot de la fin

Mot de bienvenue

La réunion a débuté par des remerciements aux participants pour leur engagement bénévole. Un tour de table a été effectué pour rappeler les districts des participants.

Retour sur les derniers mois

Vincent Sylvestre Laurence et Leslie Ann Healey présentent ensuite les avancements du projet ayant eu lieu au cours des derniers mois, notamment :

Obtention de l'autorisation ministérielle : Après deux ans de discussions avec le MELCCFP, l'AM environnementale a été obtenu.

BBQ agricole : un BBQ agricole a eu lieu en septembre sur le site avec les agriculteurs participants au projet.

Travaux sur le site : Les travaux de préparation se poursuivent et une seconde vague de travaux a commencé il y a deux semaines avec la coupe des arbres sur la partie du terrain.

Défi : la gestion du digestat est un élément qui doit être adressé dans les prochains mois. C'est un défi réglementaire pour l'ensemble de la filiale de GNR agricole puisque le digestat est considéré comme une MRF. Des discussions sont en cours avec le ministère pour adapter la réglementation, notamment pour faciliter le travail des agronomes et agriculteurs.

Échéancier de projet

M. Vincent Sylvestre Laurence présente ensuite l'échéancier typique de construction pour une usine de Nature Energy.

Un point important de l'aménagement du site sera la construction de la berme qui sera construite à la limite du terrain et qui longera notamment la piste cyclable. Elle sera d'environ 15 mètres de large et servira d'écran visuel et sonore lors de la période de construction. Elle sera construite à partir des résidus de fonderie, ce qui est à la fois écologique et économique.

Les travaux débuteront par le terrassement, suivis de la mise en place des fondations et de la structure d'acier. La construction est prévue de durer un peu plus de deux ans.

Du côté des agriculteurs, il y aura aussi des travaux à effectuer sur les fermes pour participer au projet. Ils devront ajouter des préfosse de béton pour stocker les déchets avant transport. Cela nécessite une modification des permis d'exploitation, un processus long mais nécessaire. Nos équipes travaillent à faciliter ce processus, notamment par la production de plans d'ingénierie standardisés pour ces préfosse. Il y a un rappel des avantages pour les agriculteurs de participer au projet : gestion du phosphore, économies sur les engrais chimiques, réduction du bilan carbone des fermes.

Recueil des préoccupations et commentaires

Pierre Tessier ouvre la porte aux questions et commentaires, et demande aussi si les membres du comité ont eu écho de préoccupations de la part de leurs concitoyens. On mentionne entre autres la question des tests de qualité de l'air, du trafic et de l'embauche locale. Des précisions sont apportées par l'équipe de projet :

- **Qualité de l'air** : Pas encore de mise à jour sur les tests de qualité de l'air, mais des tests seront faits sur l'air sortant de la cheminée afin de contrôler sa qualité. La qualité de l'air est elle aussi simulée versus le

même modèle de dispersion que les odeurs. On respecte l'ensemble des composés normés du Règlement sur la qualité de l'air.

- **Trafic** : Environ 90 voyages par jour, utilisation de la voie de contournement. Pas de plan détaillé de circulation pour le moment car toutes les fermes participantes ne sont pas déterminées.

- **Emplois** : 200 postes en phase de construction, 15 en phase d'exploitation. La gestion de la main d'œuvre sera faite par l'entrepreneur général.

- **Affichage** : Des affichages sont prévus le long de la piste cyclable une fois la construction commencée pour informer les citoyens et présenter le projet en cours de construction.

- **Portes ouvertes** : des portes ouvertes citoyennes seront faites à nouveau à Farnham plus près du moment de début de construction.

Mot de la fin

Étant donné les enjeux de gestion du digestat, nos équipes se penchent sur des efforts de facilitation du processus afin que les partenaires agricoles ne voient pas d'obstacles à leur participation. Les prochains mois seront dédiés à finaliser cet aspect. Nous remercions les participants de leur temps, et expliquons que les prochains mois seront plutôt légers. Leur implication sera plus importante une fois la construction entamée.

En tout temps, les membres du comité peuvent envoyer des questions à l'adresse : laura-michelle.marcogliese@energir.com. Un suivi sera fait par l'équipe du projet. La date de la prochaine rencontre n'est pas établie pour l'instant.